

Recension du nouveau livre de *Charles-Éric de Saint Germain*

Études théologiques sur la Bible et le protestantisme

Par Jérémie Chassing

En tant que protestants issus de la Réforme, nous avons un héritage à défendre mais aussi à comprendre. Mais comment défendre, ou tout simplement rendre raison, de cet héritage si nous ne le connaissons pas vraiment, si nous ne le comprenons pas correctement ? Dans cet ouvrage Charles-Éric de Saint Germain nous propose un effort salutaire de présentation et de compréhension doctrinale que je souhaite avant tout saluer et accueillir chaleureusement.

Ce n'est jamais par hasard qu'un livre se présente dans une vie. Le livre de Charles-Éric de Saint Germain pénètre dans la mienne dans un moment difficile, dans un moment où Dieu m'invite à « mourir davantage » pour « vivre davantage » de lui. Curieusement, ou devrais-je plutôt dire naturellement, ces *Études théologiques sur la Bible et le protestantisme* viennent me rappeler, de manière tout à fait opportune, l'importance de la foi : « *Le juste vivra par la foi* » ! Oui, ce livre est aussi un livre de théologie pratique, un ouvrage qui nous engage à donner une dimension plus concrète à la doctrine dans nos vies, une réflexion qui invite à davantage de cohérence en proposant une recherche d'unité doctrinale qui ne sacrifie rien à la vérité des Écritures.

Ma première rencontre avec Charles-Éric de Saint Germain date du 3 octobre 2015, lors d'un colloque organisé en lien avec l'assemblée générale des Associations Familiales Protestantes (A.F.P.) sur la thématique de « *La famille décomposée* ». C'est sur ce thème que Charles-Éric est intervenu en adaptant pour nous l'introduction de son livre *La défaite de la raison* (Éditions SALVATOR, « Forum », 2015). La clarté de son propos ainsi que la rigueur et la pertinence de ses analyses ont retenu toute mon attention et, c'est fort logiquement qu'à l'issue du colloque j'ai acheté son livre que j'ai lu ensuite avec beaucoup d'intérêt tant il rejoignait et enrichissait un certain nombre de mes réflexions concernant le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Le sous-titre de cet ouvrage est *Essai sur la barbarie politico-morale contemporaine* et le regard que pose Charles-Éric sur notre société contemporaine est particulièrement clairvoyant et

acéré. Dans un autre registre, je retrouve ici avec les *Études théologiques sur la Bible et le protestantisme* la rigueur et la clarté qui le caractérisent.

À diverses reprises, mes études de philosophie m'ont permis de réaliser que si certains questionnements théologiques pouvaient sembler, à tort, désuets, voire même être oubliés, la philosophie en conservait une trace et obligeait le chrétien que je suis à les approfondir à la lumière de la Bible et des écrits des héros de la foi qui nous ont précédés. Cela mérite d'être souligné parce que Charles-Éric est professeur de philosophie comme en témoignent la plupart de ses précédents ouvrages. C'est donc aussi en philosophe qu'il se penche sur la doctrine chrétienne de la justification (chapitre 1), sur la théologie des sacrements (chapitre 2), sur le statut de l'inspiration (chapitre 3), sur la question de la prédestination (chapitre 7), mais aussi sur les rapports entre Pascal et la Bible (chapitre 4), sur la connaissance naturelle de Dieu (chapitre 5) et sur les conditions de la désobéissance civile (chapitre 6.) Je plaide, pour ma part, pour une alliance entre la philosophie et la théologie qui je crois peut s'avérer particulièrement fructueuse. C'est, me semble-t-il, cette alliance que l'auteur tente de déployer devant nous au travers de ces *Études théologiques sur la Bible et le protestantisme*. La correspondance avec Henri Blocher qui vient conclure en annexe cet ouvrage (« *Lettres sur le calvinisme* ») et enrichir plus particulièrement l'étude sur les questions de la prescience de l'élection et de la prédestination en témoigne tout à fait judicieusement.

C'est aussi en tant qu'ancien catholique devenu protestant évangélique que Charles-Éric écrit. Comme il le dit lui-même, c'est à la suite d'une fréquentation des études bibliques et surtout de la lecture des pères de la Réforme, Luther et Calvin principalement, qu'il en est arrivé là en essayant de suivre sa conscience et sa manière de comprendre les Écritures. Bien qu'ayant été baptisé en tant qu'enfant, il a demandé à être baptisé et c'était pour lui son vrai baptême. Ce parcours est important pour cet ouvrage parce que l'auteur rend compte non seulement de la position protestante, mais aussi de la position catholique. Il convient effectivement de pouvoir présenter cette dernière de manière qui ne soit ni tronquée, ni caricaturée. C'est le moindre que l'on puisse faire lorsque l'on veut ensuite porter un regard critique sur ces doctrines. Je crois pouvoir dire que c'est réussi au point où la position protestante se trouve éclairée, voire même enrichie, par l'exposition et l'éventuelle confrontation avec la position catholique. Je crois que cela sert effectivement la vérité biblique.

Pour illustrer cela et entrer dans le vif des sujets dont traite ce livre, Charles-Éric souligne dans le chapitre premier consacré à la doctrine chrétienne de la justification que, dans le catholicisme l'on a l'idée que la justification reste subordonnée à une sanctification ultérieure, que la justification trouve son accomplissement dans cette

sanctification. L'on pourrait certes considérer que cela est relativement proche de ce que déclare l'apôtre Jacques dans son épître lorsqu'il écrit que « *la foi sans les œuvres est morte* » (chapitre 2 verset 26.) Cependant, comme l'indique Charles-Éric, il convient plutôt de souligner que Jacques insiste ici sur le signe de la justification et non sur son fondement comme Paul le fait dans l'épître aux Romains. Cette confusion entre justification et sanctification remet en question le salut qui nous est offert par grâce, gratuitement et inconditionnellement, en Jésus-Christ. Il y a bien un lien entre justification et sanctification : la seconde est le signe, la conséquence ou le fruit de la première. Comme le précise encore l'auteur, *croire que la justification ne peut être obtenue que dans la sanctification de l'existence, qu'elle est un processus qui dure toute la vie, et qui ne sera certaine qu'à l'instant d'après, juste après la mort, que l'on peut même la perdre, voilà ce qui semble inacceptable pour les consciences protestantes, car cela revient à nier que le sacrifice du Christ puisse suffire à l'expiation de nos péchés (moyennant la foi en cette œuvre rédemptrice)*. Un autre aspect de cette question, relevé également par l'auteur, réside dans la confusion qu'il y a, dans la logique catholique, entre la récompense des œuvres au ciel avec la récompense du salut lui-même. La justification se présente alors comme la récompense d'une vie sanctifiée par de bonnes œuvres... Ce à quoi un protestant ne saurait assurément souscrire. Il me semble effectivement qu'une telle manière de présenter les choses permet d'exposer la doctrine catholique avec justesse tout en soulignant les différences significatives qu'elle entretient avec la compréhension protestante. Cette dernière s'en trouve ici non seulement clarifiée, mais également enrichie.

Dans ce premier chapitre encore, l'auteur indique que la Loi est susceptible d'un double usage : un usage théologique et un usage politique. La Loi n'est donc pas seulement comme un pédagogue qui nous conduit à Christ afin que nous soyons justifiés par la foi comme l'indique l'épître aux Galates (chapitre 3 verset 24), elle a aussi un usage civil ou politique *dont le but dernier est d'ordonner la vie dans le monde, de rendre possible un ordre capable de limiter les conséquences du péché, de réfréner la corruption qui habite le cœur humain et rendrait toute vie sociale impossible si la loi civile ne venait interdire, punir et réprimander ceux qui la transgressent*. Il me semble que cet aspect civil et politique de la Loi n'est pas suffisamment pris en compte par de nombreux chrétiens, ce qui n'est pas sans entraîner bien des difficultés à pouvoir se positionner sur le plan politique et à jouer pleinement son rôle non seulement en tant que chrétien, mais aussi en tant que citoyen.

L'été dernier, j'ai fait l'expérience (expérience que je recommande au lecteur) de relire le livre du Deutéronome simplement avec cette idée que les instructions qu'il

contient, sans être prises au pied de la lettre, devaient indiquer des principes précieux pour l'organisation de la vie sociale. Ce fut une expérience fort instructive qui m'a amené, notamment, à redécouvrir des principes économiques et des principes de justice dont notre société aurait bien besoin. Ce que je veux souligner ici c'est qu'en tant que « chrétien citoyen » il nous appartient aussi de faire valoir les principes d'organisation des sociétés que la Bible contient. La Parole de Dieu ne saurait être restreinte uniquement à ce qui relève de la foi, elle concerne tous les domaines de nos existences, sphères sociales comprises. Comme l'indique Charles-Éric « *la séparation des deux règnes (celui du Christ et celui du monde) ne conduit donc pas à une laïcisation du pouvoir temporel, car celui-ci est d'origine divine et remplit une fonction indispensable pour ceux qui ne sont pas chrétiens* ».

Il me semble qu'en ces temps troublés où bien des chrétiens ne savent plus comment se positionner tant civilement que politiquement cela est à méditer. Il est effectivement regrettable qu'aujourd'hui notre société non seulement ne respecte plus les Dix Commandements, mais, bien pire, qu'elle fasse la promotion de règles qui sont en complète contradiction avec ces commandements sans que cela constitue un sujet de préoccupation majeure pour nos églises. Le chapitre 6 qui s'intitule « *Réflexions sur l'autorité de droit divin et sur les conditions de l'obéissance civile* » pourra tout à fait utilement prolonger ces quelques idées. Il me semble que la question de l'obéissance civile (ou de la désobéissance civile) se pose et se posera encore davantage dans les temps qui viennent. Une réflexion approfondie sur cette question me semble tout à fait opportune et je remercie Charles-Éric d'en prendre ici l'initiative. Voilà bien un sujet théologique d'une brûlante actualité qu'il convient de prendre à bras le corps. Nous ne devons en effet pas confondre l'obéissance que l'on doit à Dieu avec la soumission que l'on doit aux pouvoirs civils...

Le deuxième chapitre est consacré à la théologie des sacrements avec cette question polémique : doit-on considérer les sacrements comme des moyens par lesquels la grâce nous est communiquée ou comme de simples gestes symboliques qui manifestent la grâce et qui attestent d'une réalité invisible déjà donnée ? Là encore les divers positionnements sont exposés. Un argumentaire concernant « *la Sainte Cène et les modalités de la présence du Christ* » nous est notamment proposé par l'auteur pour exposer la ou les conceptions qu'il conviendrait de retenir. Cet argumentaire contient huit arguments. J'aimerais simplement évoquer brièvement le premier qui a plus particulièrement retenu mon attention sur des éléments que jusqu'ici je n'avais pas considérés.

Lorsque Jésus déclare « *Ceci est mon corps* » (dans Marc, chapitre 14 ou Luc, chapitre 22), si l'on considère que Jésus est présent dans le pain, il faut alors en déduire que l'on est en présence de deux corps de Jésus : le corps de Jésus qui est physiquement présent dans la pièce où se déroule la scène (Cène) et qui brandit le « corps pain » qui serait lui aussi le corps de Jésus. Cela semble particulièrement difficile à concevoir. Il faudrait alors accepter qu'il y ait deux corps face à face et que Jésus lui-même ait mangé son propre corps... et bu son propre sang parce qu'effectivement, un raisonnement analogue peut-être fait avec le « *Ceci est mon sang* ». Si c'est seulement par la suite que le pain devait devenir le corps de Jésus alors Jésus aurait dû plutôt dire : « *ceci sera mon corps* », sous-entendu : « quand il ne sera plus physiquement présent. » Même chose concernant la coupe : « *ceci sera mon sang* ». *Il faut donc pencher pour l'interprétation : « ceci est » = « ceci représente », c'est-à-dire reconnaître que le Christ parle ici de manière métaphorique en utilisant le verbe être, tout comme il parle métaphoriquement quand il dit : « je suis la porte », « je suis la vigne », etc., ce que les catholiques reconnaissent volontiers. Le pain est donc ici une métaphore du pain et le vin une métaphore du sang et Jésus ne fait qu'inviter ses disciples à se remémorer symboliquement avec du pain et du vin ce qu'il va accomplir réellement à la croix, en livrant son corps et son sang pour la vie du monde. Voilà un premier argument qui me semble tout à fait intéressant et qui, en réalité, contient encore bien davantage puisque Charles-Éric évoque également le fait qu'en araméen le verbe être n'existe pas... Je vous laisse découvrir cela par vous-même ainsi que les sept autres arguments et ce qui concerne l'ensemble des sacrements.*

Une partie conséquente de cet ouvrage est consacrée à la question de la prédestination. Il s'agit comme nous l'avons déjà indiqué plus haut non seulement du chapitre 7 (« *Prescience, élection et prédestination* »), mais aussi de la correspondance avec Henri Blocher (« *Lettres sur le calvinisme* »). Cette partie retient tout particulièrement mon intérêt. L'on pourrait effectivement penser que tout a été dit sur le sujet, ou plus exactement que malgré tout ce qui a été dit rien n'a été dit, qu'il faut renoncer à comprendre et accepter la part de mystère qui enveloppe cette notion, qui pour beaucoup, de ce fait, est tombée en désuétude. Cependant, courageusement, Charles-Éric se penche lui aussi sur cette question. Se penche à nouveau sur cette question, devrais-je plutôt dire, parce qu'effectivement, comme il l'indique lui-même, il revient sur des écrits précédents pour penser à nouveaux frais.

L'un des éléments qui anime vigoureusement la pensée de l'auteur, c'est le fait que l'élection qui repose sur un choix de Dieu de donner la foi à certains et pas à d'autres ne soit pas une sélection aveugle et arbitraire quand bien même elle ne reposerait sur aucun mérite de la créature. Comme dans le chapitre 5 concernant la connaissance naturelle de Dieu, la question de la corruption de l'être humain par le péché et de ses conséquences est ici centrale. C'est la notion de grâce prévenante qui

permet à l'auteur de déployer sa pensée. Sous l'action de la grâce prévenante, *l'homme se trouve poussé, s'il ne résiste pas, à reconnaître son péché et à se repentir. Cette repentance, impulsée par Dieu, étant ce qui rend possible le don ultérieur de la foi en Jésus-Christ.* Cette grâce prévenante n'a donc rien d'irrésistible car l'être humain peut faire le choix de lui résister. Il y a donc une forme de liberté que l'homme peut manifester en résistant (l'auteur parle aussi dans ce cas-là de raidissement), ou en ne résistant pas à cette grâce prévenante. S'il n'y a pas de résistance, alors l'homme va être *amené à reconnaître son péché et à se repentir de ses fautes.*

C'est la notion de prescience notamment évoquée par Pierre dans sa première épître (chapitre 1, verset 2) qui permet de mieux comprendre le rôle de la grâce prévenante dans ce processus : dans sa prescience éternelle, Dieu connaissait par avance ceux qui ne résisteraient pas à sa grâce, ceux qui sous l'effet de la grâce prévenante ne se raidiraient pas. Si Dieu donne à certains la foi, ce n'est alors nullement arbitrairement, mais c'est en fonction de la manière dont ceux-ci vont réagir à l'action de la grâce prévenante. Bien entendu, Dieu connaît cette réaction à l'avance et c'est cette prescience qui lui permet de prédestiner à la foi ceux dont il sait qu'ils ne résisteront pas à l'intervention de cette grâce. La prédestination désigne alors cette trajectoire temporelle qui conduit de l'adoption à la persévérance finale, sans possibilité de perdre le salut. Charles-Éric montre ensuite la différence entre l'élection (fondée sur la prescience de notre non-résistance à la grâce prévenante) et la prédestination, et nous propose quelques considérations sur la spécificité de la Nouvelle Alliance et la différence entre l'élection d'alliance, qui suppose une grâce irrésistible, et l'élection d'adoption, qui s'appuie sur la seule grâce prévenante. C'est la correspondance avec Henri Blocher qui vient ensuite éclairer et approfondir tout cela : approche arminienne (qui est ici plus semi-augustinienne que semi-pélagienne puisqu'elle maintient certains aspects de la TULIP) *versus* approche calviniste, qui maintient, elle, l'intégralité de la TULIP...

Loin de moi l'idée de pouvoir trancher entre Charles-Éric de Saint Germain et Henri Blocher concernant la manière d'envisager cette question, car c'en est bien une, de la prédestination. Je m'en sens tout à fait incapable et ne possède pas les compétences nécessaires pour le faire. Je laisse le soin au lecteur de se faire lui-même son avis à la lecture de leurs échanges qui sont d'une incroyable richesse, en se laissant éclairer par la Parole et par le Saint-Esprit. J'aimerais cependant, pour l'occasion, mettre en perspective deux textes que j'affectionne tout particulièrement. Ils se trouvent dans l'Évangile de Jean. Peut-être pourront-ils contribuer à apporter sur cette question un éclairage supplémentaire :

Jean, chapitre 1, versets 9 à 13 :

9 Cette lumière était la véritable lumière, qui, en venant dans le monde, éclaire tout homme. **10** Elle était dans le monde, et le monde a été fait par elle, et le monde ne l'a point connue. **11** Elle est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue. **12** Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, **13** lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.

Jean, chapitre 3, versets 16 à 19 :

16 Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. **17** Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. **18** Celui qui croit en lui n'est point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. **19** Et ce jugement c'est que, la lumière étant venue dans le monde, les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.

Le premier texte nous indique qu'en venant dans le monde la véritable lumière éclaire tout homme. Dans le deuxième texte, le « *quiconque* » de ce verset tellement connu et tellement cité qu'est Jean chapitre 3, verset 16, nous montre que tout le monde est concerné par la possibilité de croire. Le premier texte nous précise que si la lumière éclaire tout homme, tout homme ne la connaît pas et ne la reçoit pas : « *le monde ne l'a point connue et les siens ne l'ont point reçue.* » Cependant certains reçoivent cette lumière et deviennent des enfants de Dieu, nés de la volonté de Dieu. Cette notion de réception implique une part de l'homme. L'on ne peut certes pas recevoir ce que l'on ne nous donne pas, mais lorsque l'on nous donne quelque chose l'on reste libre de l'accepter ou pas. Si quelqu'un frappe à ma porte, je reste libre de lui ouvrir et de le recevoir dans ma maison ou alors de ne pas ouvrir ou seulement d'entrouvrir ma porte et de choisir de le laisser à l'extérieur. Le deuxième passage nous fournit une indication supplémentaire tout à fait précieuse : si les hommes ne reçoivent pas la lumière, s'ils préfèrent les ténèbres à la lumière, c'est tout simplement parce que leurs œuvres sont mauvaises !

Cette lumière qui éclaire tout homme va donc montrer, ou plutôt commencer à montrer, à tout homme que ses œuvres sont mauvaises. Cet éclairage va favoriser la possibilité de reconnaître le caractère *mauvais* de ces œuvres. Cependant beaucoup d'hommes ne veulent pas voir, et encore moins savoir, que leurs œuvres sont mauvaises : ils vont préférer les ténèbres à la lumière. Cette notion de préférence (le terme grec utilisé ici est « *agapeo* » qui signifie accueillir, recevoir, aimer chèrement) implique, là aussi, un positionnement de l'être humain : certains accueillent cette lumière qui va les amener à la reconnaissance de la véritable nature de leurs œuvres,

à la repentance et à la foi. D'autres vont choisir (préférer !) les ténèbres (rester dans les ténèbres, refuser d'accueillir la lumière) parce que justement leurs œuvres sont mauvaises et qu'ils ne veulent ni le voir ni le savoir. Et le jugement justement, c'est que la lumière étant venue dans le monde, les hommes marquent leur préférence, leur inclination, leur amour, en choisissant les ténèbres. Celui qui ne croit pas est déjà jugé.

J'ajouterai encore que dans le jardin d'Eden, lorsque Dieu demande à Adam s'il a mangé de l'arbre dont Dieu avait défendu de manger, il rejette la faute sur la femme que Dieu a placée à ses côtés. Ève adopte la même attitude en accusant le serpent. Auraient-ils pu, l'un et l'autre, répondre autrement ? Commencer par reconnaître que leurs œuvres étaient mauvaises ? Je le crois. Caïn aurait-il pu effectivement accepter ce que Dieu lui disait sur ce qui se passait à l'intérieur de lui, reconnaître que ses œuvres étaient mauvaises et ne pas aller jusqu'à tuer son frère ? Je le crois. C'est d'ailleurs ce que le roi David va faire lorsque Dieu va éclairer, par l'intermédiaire du prophète, le caractère mauvais de ses œuvres. L'on pourrait aussi mettre en perspective les trajectoires de Pierre et Judas, ce dernier ayant refusé de faire face à la véritable nature de ses œuvres... Un autre élément peut aussi être souligné utilement concernant le Pharaon qui refuse de laisser partir le peuple de Dieu dans le livre de l'Exode : si le texte indique plusieurs fois que le Pharaon a endurci son cœur, il est cependant précisé par la suite que c'est l'Éternel qui endurecit le cœur de Pharaon. Le fait que l'Éternel endurecisse le cœur du pharaon ne vient qu'en complément, si je puis dire, du choix de Pharaon de s'auto-endurcir à plusieurs reprises... *Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas votre cœur* (Hébreux, chapitre 4 ,verset 15.)

Pour le dire autrement encore : c'est Dieu qui est à la manœuvre et qui prend l'initiative. La part de l'homme n'est que d'accueillir, préférer et consentir. Accueillir la lumière ; préférer la lumière ou les ténèbres ; consentir à reconnaître, ou pas, que ses œuvres sont mauvaises. C'est dans cette perspective que je crois comprendre un nombre certain de passages bibliques et c'est ce qu'il me semble également observer autour de moi...

Pour terminer, j'aimerais reprendre ce que Charles-Éric écrit dans le chapitre 5 relatif à la connaissance naturelle de Dieu et plus particulièrement la manière dont Alvin Plantinga aborde la question du « *sensus divinitatis* » lorsqu'il évoque, notamment, la question des preuves de l'existence de Dieu (dans ce chapitre c'est la thèse de Julien Gautier qui est exposée et discutée) : *mais peut-être pourrait-on ici objecter à Plantinga, en se plaçant dans une perspective plutôt pascalienne, que l'impossibilité pour les athées d'être convaincus par les preuves relève sans doute moins d'un défaut dans l'argumentation qu'elle ne trouve sa source dans le fait que la certitude complète ne peut provenir du seul raisonnement.*

Comme l'écrit effectivement Pascal (vous pourrez découvrir les quatre principes de sa méthode exégétique dans le chapitre 4) : « *Deux excès. Exclure la raison, n'admettre que la raison (Les pensées)* ». Je rejoins l'auteur de ces *Études théologiques* pour dire que les preuves de l'existence de Dieu ne sont pas sans validité et sans force de conviction, notamment la preuve cosmologique et la preuve ontologique. Certes, elles ne sauraient suffire à convaincre (*la certitude complète ne peut provenir du seul raisonnement*) ; elles peuvent cependant contribuer à ouvrir le cœur et l'esprit. Nous ne sommes pas obligés, loin de là, de prendre pour argent comptant les soi-disant démonstrations de Kant en la matière...

À nouveau je veux remercier très chaleureusement Charles-Éric de Saint Germain pour cet effort de clarification et de transmission de notre héritage protestant. Je prie pour que ces *Études théologiques sur la Bible et le protestantisme* contribuent à une meilleure connaissance et à une appropriation plus profonde de cet héritage. J'espère que ces *Études* susciteront aussi des échanges et des débats fructueux et constructifs, que d'autres poursuivront et prolongeront la réflexion, pour contribuer encore à faire avancer la cause de l'Évangile. Vous aurez compris que je recommande vivement la lecture de cet ouvrage !

Jérémie CHASSING, le 15 avril 2022